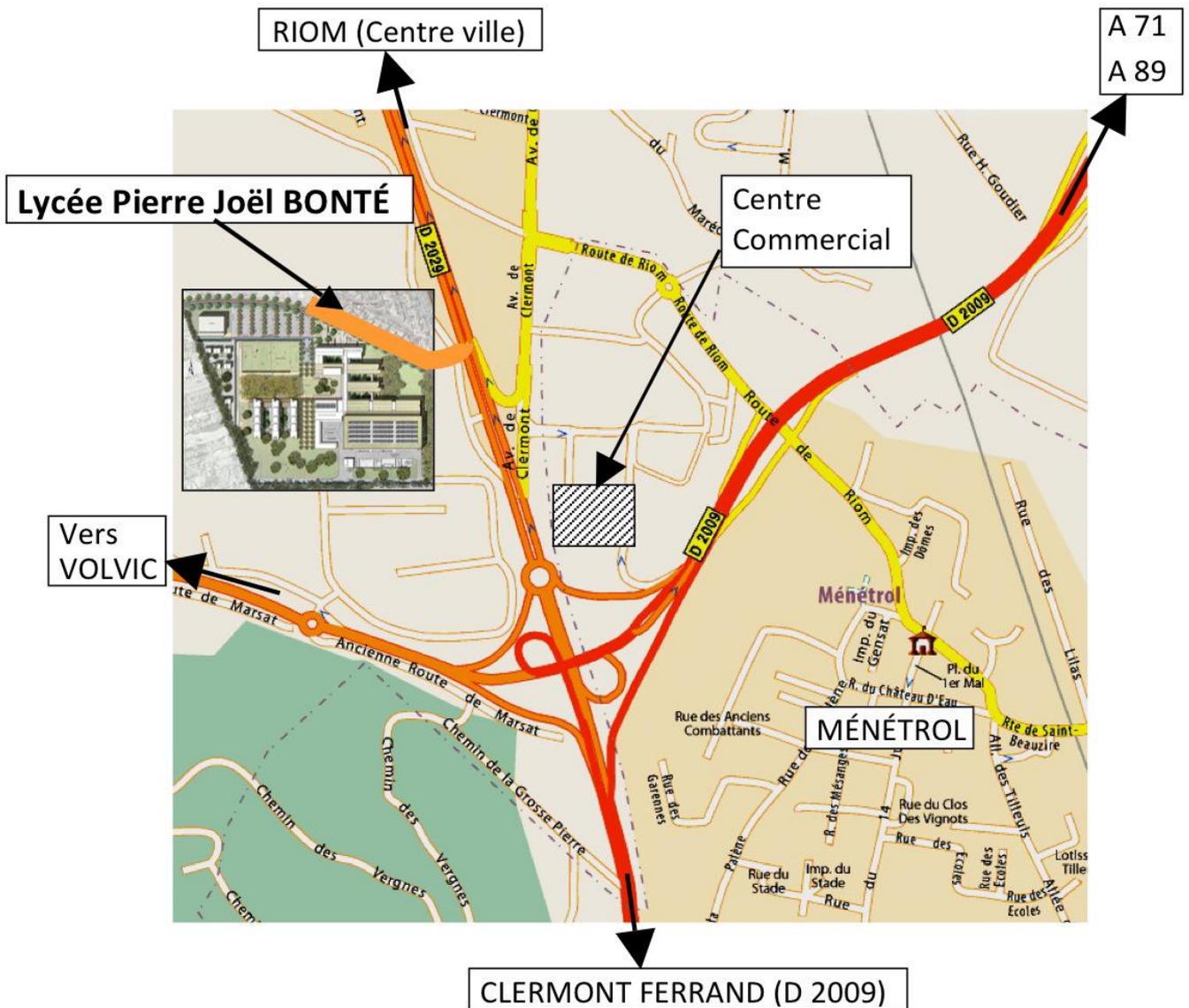


Situation et accès



LYCÉE Pierre-Joël BONTÉ

2 avenue Averroès

63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04 73 671 671

Site : <https://pierre-joel-bonte-riom.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Email : 0631985R@ac-clermont.fr



Section
européenne
ANGLAIS

Section
sportive
ESCALADE

Formation en
alternance

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE (BAC PRO TBORGO)

Présentation générale

Le titulaire du Bac Pro TBORGO, intervient dans les domaines de la préparation, l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des travaux.

Ses activités sont liées à la production, sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations d'importance et de destination diverses :

- maisons individuelles de tous types
- immeubles d'habitation
- bâtiments industriels et commerciaux
- rénovation ou réhabilitation de bâtiments

Il veille à la sécurité des ouvriers, à la protection de l'environnement et à la qualité de la production.

Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.

Conditions d'admission

- Cette formation d'une durée de 3 ans est accessible aux élèves issus de 3^{ème} de collège.
- Changement de statut possible pendant le cycle formation (scolaire → apprenti).

Débouchés

- Ouvriers
- Chef d'équipe
- Chef de chantier avec une solide expérience professionnelle

Poursuites d'études

Le Bac Pro GO a pour premier objectif l'insertion professionnelle qui permet l'entrée dans la vie active.

Cependant, avec un très bon dossier et une réelle motivation, une poursuite d'études est envisageable en :

- BTS bâtiment → Proposé au Lycée Pierre-Joël Bonté
- Mentions complémentaires.

Contenu de la formation

L'étude des constructions :



- La technologie des constructions :

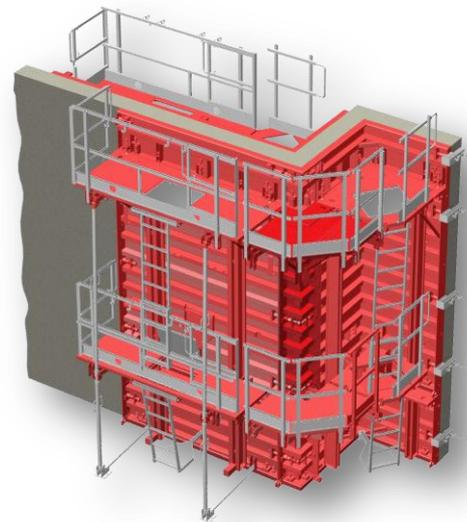
Étude des techniques de construction en maison individuelle et en bâtiments collectifs.

Étude approfondie de tous les matériaux utilisés dans le domaine du gros œuvre.

- Le dessin technique (DOA), la représentation des ouvrages et les modes de quantification
- La statique et la résistance des matériaux
- L'analyse de projets réels

L'organisation, la mise en œuvre et le suivi de chantier :

- Dans le cadre de la préparation, l'élève apprend à déterminer les moyens humains, les matériels et les matériaux nécessaires à la réalisation des différents travaux de gros œuvre
- Il développe les compétences liées aux activités de mise en œuvre, de contrôle et de réception des ouvrages suivants :
 - ♦ Les maçonneries
 - ♦ Les enduits, les chapes, les appuis
 - ♦ Les ouvrages en béton armé de structure
 - ♦ Les réseaux enterrés
 - ♦ Les éléments préfabriqués : prédalle, prémur
- Topographie et techniques d'implantation
- Laboratoire des matériaux



Formation en entreprise

Des périodes de formation en milieu professionnel d'une durée totale de 22 semaines, réparties en stage de 6 à 8 semaines chacun, sont réalisées au cours des 3 années de formation.

Elles donnent lieu à une épreuve d'évaluation de mise en œuvre, à la rédaction d'un rapport d'activités et à une soutenance orale qui font partie intégrante des épreuves d'examen.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines de 140 h à 210 h	6 à 8 semaines de 210 h à 280 h	8 semaines 280 h	de 630 h à 770 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h	966 h
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

* y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction du test de positionnement

** en terminale : a) insertion professionnelle (recherche, CV, préparation entretien, etc.) ; b) poursuite d'études (renforcement méthodologique, etc.)